

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 228

présenté par
Mme Mauborgne

ARTICLE PREMIER

Compléter la seconde phrase par les mots :

« , y compris au parcours vaccinal ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'intégrer le parcours vaccinal et son calendrier, dans l'attente de la communication de la HAS, dans le rapport.

Il vise à éclairer, dans le souci de simplification et d'amélioration du parcours vaccinal - la représentation nationale, l'ensemble des professionnels de santé et nos concitoyens - sur le calendrier et la participation des auxiliaires médicaux au parcours vaccinal, notamment celle des pharmaciens et des infirmiers.